



Lyon, le 5 novembre 2025

## Ce n'est pas en mars 2026, c'est MAINTENANT qu'il faut la REQUISITION DES LOGEMENTS VACANTS !

C'est **maintenant** que 270 enfants se trouvent sans solution d'hébergement pérenne à Lyon et dans la Métropole, selon le recensement effectué par le collectif Jamais Sans Toit — qui indique qu'un quart sont mis à l'abri dans 17 écoles, occupées avec l'aide de parents et personnels.

C'est **maintenant** que des centaines de jeunes mineurs isolés sont maintenus à la rue sans que que les pouvoirs publics ne leur accordent la prise en charge à laquelle ils ont droit.

C'est **maintenant** que se multiplient les drames du sans-abrisme et du mal logement, les incendies meurtriers comme les décès dans la rue — 912 en France en 2024 et déjà 614 en 2025 dont des dizaines d'enfants.

C'est donc maintenant qu'il faut agir !

### **« Il appartient à la Préfète et au Maire de prononcer la réquisition de bâtiments »**

Dans un communiqué commun, plusieurs collectifs et syndicats du Rhône (Jamais Sans Toit, Hébergement en danger, Soutiens Migrants Lyon Croix-Rousse, CGT USD 69 et SANTAS 69, SUD Santé Sociaux...) mettent en cause « *la Préfecture* », ses expulsions et ses mesures de « *remise à la rue de certaines de personnes vivant en hébergement d'urgence* ».

Ils pointent aussi « *la Métropole (...) responsable de la non prise en charge des mineurs non accompagnés* » comme ces « *400 jeunes (...) dans des conditions de vie désastreuses* » au campement de la Croix-Rousse. Et enfin « *la Mairie qui (...) demande la remise à la rue de jeunes qu'elle se vantait de prendre en charge, et s'accorde fort bien de la présence de 60 enfants la nuit dans ses écoles.* »

Ils rappellent « *qu'il existe plus de 27 000 logements vacants, sans compter les bâtiments laissés à l'abandon nécessitant peu de rénovations pour accueillir du public. Il appartient à la Préfète et au Maire de prononcer la réquisition de bâtiments comme leur pouvoir les y autorise.* »

**Cette exigence est d'une brûlante actualité !**

Alors que ces dernières années les élus de « gauche » affirmaient que seul l’État en aurait le pouvoir, le Parti des travailleurs a participé dans plusieurs villes à de nombreuses initiatives, lettres ouvertes et rassemblements pour exiger du Maire qu'il réquisitionne, notamment à Lyon.

Car oui, comme nous n'avons cessé de le rappeler : « *la réquisition des locaux nécessaires au logement des familles sans abri* » est aussi un pouvoir du Maire « *en cas d'urgence et à titre exceptionnel* » (pouvoir conféré par le Code général des collectivités territoriales, et confirmé par le Conseil d’État du 29 décembre 1997).

Éric Piolle, le Maire de Grenoble, tout comme l'adjointe au logement de Grégory Doucet, le Maire de Lyon, ont fini par le reconnaître... sans pour autant qu'ils décident à ce jour d'user de ce pouvoir !

En lançant la semaine dernière sa campagne des élections municipales, la député LFI Anaïs Belouassa-Cherifi a déclaré vouloir recourir, si elle est élue Maire de Lyon, à la « *réquisition municipale des logements vacants* ». Très bien ! D'ailleurs les candidats de la liste soutenue par le Parti des travailleurs se sont également prononcés en ce sens.

## **Mais peut-on attendre mars 2026 ? N'est-ce pas tout de suite qu'il faut agir ?**

Il y a urgence : les centaines d'enfants à la rue ne peuvent pas attendre 6 mois. Alors s'il s'agit d'avancer vers les réquisitions municipales, faisons-le tout de suite !

Par exemple **Villeurbanne** est dirigée par une majorité PS, Les Écologistes, PCF et LFI. L'ancien centre de Sécurité sociale, récemment occupé par 50 familles avec l'aide de "Solidarité entre femmes à la rue" a été expulsé aussi vite ; des squats sont régulièrement évacués...

Or LFI a quatre adjoints au Maire (PS) de Villeurbane, Cédric Van Styvandael — dont le candidat tête-de-liste LFI Mathieu Garabedian (adjoint aux Solidarités). L'adjointe au Logement est la suppléante (PS) du député LFI Gabriel Amard... Quand soumettront-ils publiquement au Maire un arrêté pour la réquisition des logements ou bâtiments vides ? Quand déposeront-ils une délibération en ce sens au conseil municipal ?

Il ne suffit pas de crier « rupture », il faut agir !

À nouveau, le Parti des travailleurs est disponible pour l'action commune. Il sera aux côtés de celles et ceux qui se mobiliseront le 20 novembre pour exiger un toit pour tous. Et il réaffirme l'urgence du moment :

**À Lyon, Villeurbanne et partout :  
UNITÉ pour exiger des maires  
« Réquisitionnez  
maintenant, tout de suite ! »**